

PRESENCE

No 14

Informations du Stalag XX B

Décembre 1942



gravure par Gotthard Schultz

La Noël et le Nouvel-An marquent une époque bien caractéristique de l'année: c'est l'époque des fêtes brillantes et joyeuses où l'on se détend, où l'on oublie les petits côtés de la vie pour créer une atmosphère propice à la réalisation des vœux que l'on porte. Mais cela, ce n'est que l'aspect extérieur des choses; à certains moments, au milieu de la fête, on se recueille, on établit le bilan matériel et moral de l'année: heureuses les familles qui, après cet examen sacré et intime, ne sont pas trop attristées, heureuses les époques ou les années où il n'y a pas de fortes calamités à déplorer!

Dans les barbelés, loin de nos familles vers qui plus que jamais iront nos pensées, nous connaissons l'agitation extérieure: depuis longtemps „ménages“ ou „popotes“ ont conçu les menus et les réaliseront avec les gâteries que nos femmes nous ont envoyées à cette intention; l'atmosphère de détente et d'espoir règnera en nos baraques, autour de nos tables où, entre copains, nous avons minutieusement dosé les réjouissances.

Mais pensez-vous au bilan des années écoulées? Non pas des années d'avant-guerre: cette vie de nos familles est le fond de nos conversations. Mais de nos années de captifs, de 1940 à 42? Ne seront-elles qu'années de fâcheuse mémoire? N'apportent-elles au bilan que des éléments passifs; n'aurions-nous fait collectivement aucun effort? Voyons: 1940, c'est de trois à six mois de captivité en Allemagne, avec toute la désorientation qu'apportent le changement de milieu et le changement de condition. Prisonniers depuis sensiblement le même temps, nous avons tous une mentalité de „bleus“, tous, y compris les débrouillards de la première heure qui avaient peur de perdre les leviers de commande considérés sous l'angle de la bonne place. 1940, c'est bien un bilan où tout est au passif.

Avec 1941, la réaction s'amorce; 1941 est l'année du reclassement des valeurs, c'est l'année des essais d'organisation, des tentatives de libération intellectuelle: le bilan de 1941 comporte des éléments positifs. 1942, qui passe, a vu la continuation de ces efforts: la vie intellectuelle a pris une place importante dans les camps; 1942 a connu non plus des essais mais de véritables organisations de cours, conférences, de manifestations sportives, si petite qu'en ait été l'échelle, si faibles parfois qu'en aient été les résultats. Mais des noyaux actifs sont créés, qui se dévouent anonymement pour l'ensemble des camarades: grâce à eux, 1942 est sans conteste une année de redressement, une année dont beaucoup d'entre nous pourront se rappeler avec fierté, une année qui, au groupe de Français du XX/B que nous formons aura apporté des éléments d'actif.

Et 1943? Vous sentez que 1943 doit voir l'affirmation et le couronnement de tous ces efforts. Au cours de nos petites fêtes, autour de nos tables, créons l'atmosphère propice à la réalisation de nos vœux; souhaitons à tous ceux des camps qui agissent de conserver la volonté de persévérer dans l'effort, que toutes les activités intellectuelles et sportives rencontrent une faveur grandissante; que tous ces efforts marquent notre volonté de libération spirituelle qui constituera notre apport positif dans la libération totale.

Pour tous et pour le Pays, PRESENCE formule ces vœux.

PRESENCE

40 P 1085 R3



INFORMATIONS

VETEMENTS LIEBESGABEN: Par suite de l'impossibilité d'envoyer en une seule fois tous les vêtements liebesgaben auxquels avaient droit les Kommandos, les Hommes de Confiance qui n'auraient touché en Décembre qu'une partie des vêtements affectés à leur Kommando pourront demander à leur Kommandoführer de noter sur les feuilles mensuelles de demandes d'effets le solde des vêtements qu'ils ont encore à percevoir, suivant le pourcentage fixé par la circulaire à eux adressée fin Novembre.

CERTIFICATS D'ALIGNEMENT EN COLIS PETAIN: Je demande à nouveau aux Hommes de Confiance de donner aux camarades quittant leur Kommando certificat mentionnant la date de la dernière distribution Pétain ayant eu lieu dans leur Kommando. L'absence de cette attestation nous oblige à des recherches exigeant du temps et se renouvelant trop souvent, et retardent donc d'autant la remise au bénéficiaire de la part qui pourrait lui être due.

Les hommes quittant Willenberg ont en principe touché leurs dernier colis Pétain. Sinon, ils doivent pouvoir présenter une attestation signée de l'Homme de Confiance de la Willenberg, René MONCEAU.

COURRIER: Je rappelle que les camarades quittant un Kommando doivent avoir touché tout leur courrier du mois en cours. Réclamations pour moins-perçu, double courrier Sanitaires, courrier supplémentaire pour Sous-Officiers travaillant: c'est en principe le Kommando-führer qui doit faire lui-même cette réclamation à la P. U. du Stalag. Que l'Homme de Confiance du Kommando lésé, avant de m'écrire, demande donc à son Kommando-führer de faire ces démarches.

PAIES EN RETARD: Souvent, des camarades viennent me trouver en me signalant qu'ils n'ont pas été payés pour telle ou telle période de travail par eux fournie. Les entrepreneurs employant des prisonniers doivent avoir devant eux suffisamment de lager-geld pour payer avant leur départ les prisonniers qui quitteraient leur Kommando. Si vous êtes appelé à changer de Kommando, demandez donc à votre employeur de vous régler votre compte avant votre départ.

PRISONNIERS DE LA HAUTE LOIRE: Les camarades de ce département qui ne recevraient que très peu de colis et qui seraient sans famille ou abandonnés par celle-ci voudront bien adresser une carte exposant leur situation ainsi qu'une étiquette (par mon intermédiaire) à la Maison du Prisonnier de la Haute-Loire.

CORRESPONDANCE & COLIS. Rappelons une fois de plus qu'il y a de très nombreuses erreurs sur les adresses des lettres et des colis: noms illisibles, faux matricules. Ces négligences ont pour effet d'obliger le service de la pakpost à faire d'assez longues recherches, qui ralentissent l'acheminement des envois. Dans l'intérêt de tout le monde, demandez à vos correspondants d'écrire vos noms et matricules très lisiblement et correctement.

Marcel Boutry

BELGIQUE

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-An, je suis très heureux de me faire l'interprète des camarades de Willenberg pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année. Les doux souvenirs que Noël nous rappelle, éveilleront

chez beaucoup une certaine mélancolie. Noël est la fête de l'espérance et il ne faut pas que la pensée de nos chers absents nous attriste en ce jour. Eux-mêmes aussi penseront à nous. Dans cette communion de pensée, laissons nous nous abandonner à la joie de Noël, à l'espoir... L'espoir que cette année verra la réalisation de notre plus cher désir: le retour au Pays. Dans l'attente de ce grand bonheur, restons courageux. N'oublions pas que vis-à-vis de nous mêmes et de nos familles nous avons le devoir de nous garder en de bonnes conditions physiques et morales.

Communications de la Croix-Rouge de Belgique. Marraines de Prisonnier

Depuis Décembre 1941, 8.650 prisonniers de guerre belges ont reçu l'adresse d'une marraine. De nombreuses demandes continuent à affluer. Ces demandes sont classées d'après le nombre de colis reçus depuis le début de la captivité et la priorité est accordée aux plus nécessiteux.

Le service „La Marraine du Prisonnier“ insiste sur les remarques suivantes:

1) De nombreuses marraines se plaignent de ne pas recevoir d'étiquettes ou de cartes de leur filleul. Il est demandé aux camarades de ne pas laisser ainsi se perdre des bonnes volontés dont d'autres bénéficieraient volontiers.

2) Les prisonniers sont instamment priés de ne pas adresser de demandes aux marraines de leurs camarades. Cette pratique, outre qu'elle nuit à l'oeuvre toute entière, est sans effet puisque les marraines renvoient ces demandes à la Croix-Rouge.

Colis envoyés par les prisonniers de guerre à leur famille

Le service colis „Retour“ attire l'attention des prisonniers sur le conditionnement de l'emballage des colis expédiés aux familles. Bien des colis sont détériorés gravement par faiblesse d'emballage, d'où bris et perte en cours de route.

Liebesgaben reçus en Novembre

Par l'intermédiaire du Comité International de la Croix-Rouge

1675 boîtes de sardines
80000 cigarettes.

Dans la note d'envoi, le Comité International fait remarquer que ces marchandises sont à emmagasiner, pour servir de réserves au cas où des difficultés de transport ne permettraient pas des envois réguliers et que la distribution mensuelle ne peut pas excéder 80 cigarettes et 2 boîtes de sardines par homme.

De la Croix-Rouge de Belgique:

360 citrons
288 dentifrices
290 paquets de minéralisant „Meurice“
18 colis pour nécessiteux.

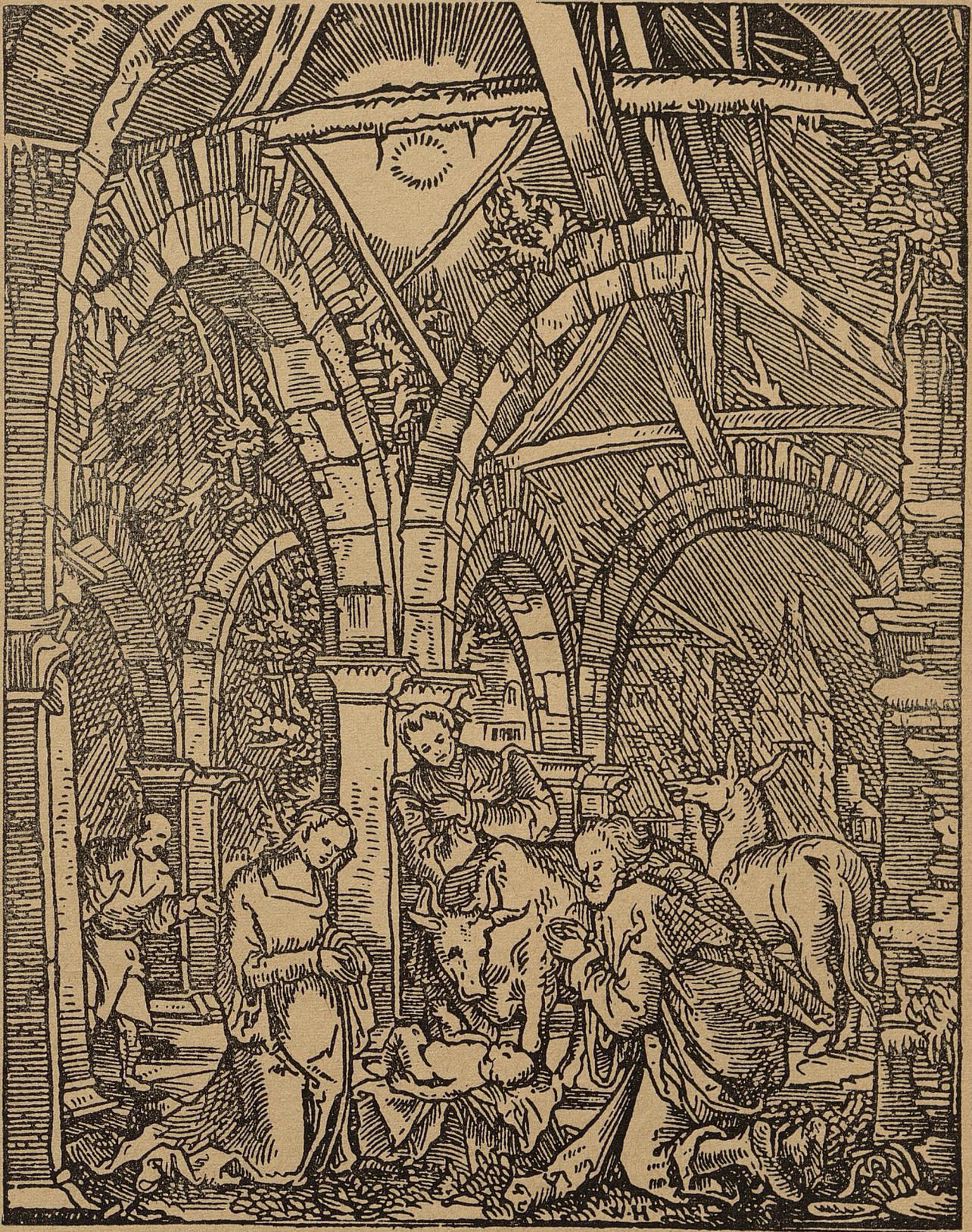
L'Homme de Confiance des Belges,
Adjudant Duchesne

NOEL

Noël! Quelle richesse de souvenirs ce mot n'évoque-t-il pas en nous? Familles heureuses autour de la bûche qui flambe, émerveillement des tout-petits devant la crèche, foules vibrantes répétant d'une voix émue les chants naïfs de leur aïeux. Noël! cela nous semble bien loin et cependant nous fêtons Noël dans les barbelés! Pourquoi? Parce que Noël n'est pas essentiellement une fête toute de poésie et de charme familial, c'est avant tout la manifestation de la foi d'une époque et d'un milieu. Les crèches de France dont nous allons parler en sont une preuve. La crèche n'est pas seulement un petit tableau représentant fidèlement le récit de l'Évangile, elle est plus que cela; c'est une scène vécue où les gens de la ville et de la campagne se mêlent aux bergers et aux mages pour traduire les sentiments de leur âme.

Les premières crèches apparaissent au XIII^e siècle, dans les drames liturgiques; et nos pères en font, si l'on peut dire, un pur symbole de foi qu'ils rapprochent du mystère de l'Eucharistie; elles ont la forme d'un autel, dans un décor d'église, et la Vierge, Joseph et l'Enfant-Dieu sont blottis entre des courtines sous la lampe du sanctuaire (Vitrail de





la divine nuit

Chartres). Mais de plus en plus, la crèche est faite d'après nature: l'or des gerbes remplace la courtine de soie. La véritable crèche populaire se développe à Avignon sous le pontificat de Jean XXII entre 1316 et 1334: on couche Jésus dans une auge de pierre, ou dans une corbeille tressée ou dans un berceau de bois. L'Etoile brille sur les crèches où la foi se respire avec la bonne odeur de foin et de cire brûlée. D'année en année on sent que le souci du peuple est de faire lui-même partie des personnages qui entourent le Christ. Et comme la vie comporte souvent bien des épreuves on voit, au XVe des tableaux plus austères qu'aimables rappelant moins la douceur et la caresse du berceau que les anéantissements d'un Dieu fait homme, pauvre parmi les pauvres. L'ombre de la Croix se profile dans „le tableau de la crèche“ du livres d'heures de Charles d'Angoulême et les adorateurs sont des gens de misère. Vraiment nos pères ne prenaient pas cette dévotion pour aussi aisée et enfantine qu'il apparaît à première vue: on devine au contraire tout ce qu'elle cache de solide et d'humain sous son apparence sentimentale. Du XVIIIe à nos jours la représentation de la crèche a pris l'allure de plus en plus régional et les statuette en bois doré qui datent de la fin du XVIIe (crèche de St Martin du Var) en sont la forme la plus caractéristique. Tout le monde connaît pour les avoir vues ou en avoir lu les descriptions, les crèches à santons, petites figurines, qui, par leur attitude, leurs costumes expriment si bien la foi de tout un peuple. Les gens du quartier et de la campagne y ont délégué tous leurs types: le délicieux personnage du „Ravi“ traduit l'admiration, la prière, l'amour. Près de lui se trouve le meunier, blanc de farine, „l'amoulaire“, le rémouleur à la casquette de peau, en tablier de cuir devant sa roue à pédale, et le mitron, corbeille sur l'épaule, et le pêcheur à bonnet rouge et aussi la pérette provençale coiffée de la „coquette“ avec ses pots de lait et ses pains de beurre. Beaucoup d'artistes contemporains tels que Fernand Py, Maurice Denis pensent que la meilleure nouveauté est de garder la tradition du charme naïf et vrai: devant leurs crèches on se demande si l'enfant qui dort sur les genoux de Marie n'est point l'un quelconque des enfants des hommes. Dans leurs „Nativités“ les gens sont si bien ce qu'il sont, sans forcer le geste ni la parole qu'on demeure avec eux dans une contemplation qui ne s'épuise pas. L'art actuel nous fait vraiment redécouvrir la candeur de notre vieille âme chrétienne.

Pour nous, prisonniers, nous aurons aussi notre Noël, même en exil, et au Stalag, parmi les grands et petits kommandos et jusque dans la dernière des fermes où il y a de vraies crèches et même le boeuf et l'âne. Et ce Noël sera beau parce qu'il sera sincère et vrai. Dans notre crèche du Stalag, continuant la tradition de nos aïeux, nous nous représenterons nous-mêmes: des prisonniers portant des rouleaux de barbelés, symbolisant toute leur souffrance physique et morale, feront au Christ l'offrande vivante d'eux-mêmes dans la simplicité de leur coeur afin que leur sacrifice imprimé dans leur vie, soit pour notre pays de France comme l'oeuvre d'une Nouvelle Nativité.

Abbé Thieffry aumônier du Stalag

MUTUELLE du STALAG XX B

Rapport mensuel — Novembre 1942

Fonds de secours disponible au 31 Octobre 1942	Fr 123.159.20
Cotisations et dons du mois	Fr 50.694.—
Remboursement sur avances	Fr 300.—
	<u>Fr 174.063.20</u>
Avances	Fr 2.700.—
Secours aux Familles nécessiteuses art. 1	Fr 31.100.—
Secours exceptionnels art. 3	Fr 4.000.—
Achat d'appareils divers art. 4	Fr 638.20
	<u>Fr 38.438.20</u>
Disponible au 30 Novembre 1942	Fr 135.625.—
dont: Fr 6.697.— en Caisse	
Fr 33.028.— en compte à la Verwaltung du Stalag	
Fr 95.900.— en compte au Commissariat Général	

Activité du mois

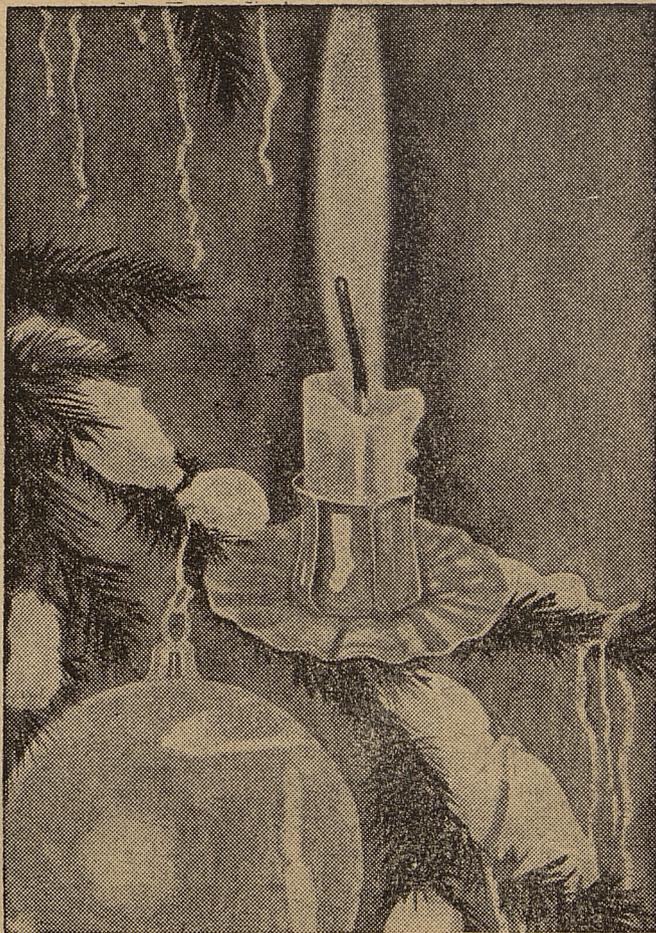
Demandes de secours 14
Dossiers transmis pour enquête 21
Secours immédiats prévus Fr 21.000
Résultats d'enquête parvenus 27

Dans mon dernier rapport, je vous avais promis l'envoi courant Novembre d'une circulaire pour faciliter la tâche des délégués et les renseignant avec précision sur leur tâche et nos possibilités envers les mutualistes. L'impression en est quelque peu retardé sans que vous puissiez en accuser ma bonne volonté.

Je vous avais promis également pour cette fin de mois un état de mes besoins, ayant pour base les prévisions d'envoi

de secours aux familles nécessiteuses qui m'ont été recommandées. Voici ce détail:

Décembre 1942	1 Secours	Fr 200.—
Janvier 1943	1 Secours	Fr 200.—
Février 1943	1 Secours	Fr 200.—
Mars 1943	6 Secours	Fr 5.000.—
Mai 1943	20 Secours	Fr 18.700.—
Juillet 1943	5 Secours	Fr 5.000.—
126 Dossiers (résultats d'enquête non parvenus)		Fr 126.000.—
Total		<u>Fr 155.500.—</u>



noël d'hier

Comme vous le voyez, les sommes qui ont été reçues à ce jour seront largement utilisées, ainsi que le montant des cotisations à venir, par la distribution des secours d'ores et déjà prévus. A ces dépenses, s'ajouteront de nouvelles demandes et des renouvellements de secours déjà accordés; par ailleurs les résultats d'enquête des 126 dossiers pourront nous inciter à octroyer des secours d'un montant plus élevé que celui que je viens d'indiquer. Je suis persuadé que vous continuerez votre effort pour me permettre de faire face à ces engagements que j'ai pris moralement en votre nom. Je veux bien espérer également que la circulaire que j'ai établie en accord avec les membres du bureau aura pour conséquence l'adhésion de nouveaux Kommandos.

Combien seraient plus satisfaisants encore les résultats de notre Mutuelle si au lieu de 53 Kommando avec environ la moitié de l'effectif de ce Stalag, nous arrivions à obtenir des adhésions en nombre bien plus important. Si je vous répète cet appel, c'est dans l'intérêt même de tous nos camarades; cette semaine, un nécessiteux est venu me voir dont la femme aurait certes eu besoin d'un secours immédiat, j'ai bien regretté de ne pouvoir prendre son cas en considération et j'ai été obligé de lui conseiller de s'inscrire à la Mutuelle pour que dans quelques mois je puisse faire bénéficier sa femme de notre fonds d'entraide. Ce n'est pas dans le cas cité ma propre responsabilité qui est engagée, croyez le bien, mais bien la négligence du délégué qui a eu cet homme à charge.

Ne croyez pas que je n'ai qu'à me plaindre (je finirai par avoir une très mauvaise presse et en serais bien désolé) bien au contraire, j'enregistre mensuellement de nombreux sujets de satisfaction. Ce mois-ci le Kdo 123 a manifesté particulièrement son merveilleux esprit de solidarité en la personne de deux Mutualistes vainqueurs d'un tournoi de bridge; ils ont pris l'initiative d'organiser une tombola avec les lots qu'ils avaient brillamment gagnés. Ces mêmes lots furent remis ensuite aux

enchères et le résultat de ces deux opérations a fourni la magnifique somme de 367 RM. pour un effectif d'environ 150 Hommes. J'ai remercié ces camarades au nom des Familles que je pourrai aider avec cette somme et je m'en voudrai de froisser leur modestie en rendant public cet hommage.

Autre sujet d'encouragement: mes demandes d'enquête ont pu attirer l'attention de nombreux organismes d'entraide sur des Familles qui n'osaient recourir à leurs bons offices; je recommande donc aux délégués de la Mutuelle de ne pas hésiter, quitte à me donner encore un peu plus de travail, à me signaler des cas où un secours important n'est pas nécessaire, ne serait-ce que pour aider moralement au moins, les Familles qui rencontreraient des difficultés passagères.

Je suis très heureux de constater qu'en cette fin d'année, l'effort qui vous a été demandé en Juillet dernier aura permis à notre Mutuelle d'alléger la situation de beaucoup de nos camarades. Je n'ose former le voeu d'agir encore longtemps ainsi, mais j'espère que votre esprit de solidarité n'aura d'égal que votre foi dans le revoir pas trop lointain de tous les êtres qui vous sont chers. C'est dans cette pensée qu'au nom du bureau, je vous présente nos meilleurs voeux pour qu'en 43 vous conserviez tous une excellente santé et surtout un moral à toute épreuve.

Paul Saint-Venant

NOTES D'ART

Un effort remarquable a encore été tenté cette année pour conserver à la France un semblant d'activité artistique normale. Si les peintres et les sculpteurs, en particulier, n'arrivaient en effet qu'à produire avec les plus grandes difficultés — tant matérielles que morales — le public, ignorant souvent de ces misères, était conchyé à de fort bonnes expositions. La façade était intacte, et l'observateur peu au courant de la chose artistique pourrait se trouver trop favorablement impressionné par leur importance et leur animation. Indépendamment des grands salons annuels et des expositions particulières, qui n'ont rien perdu de leur succès d'autrefois — nous avons vu au contraire, un accroissement inusité des ventes du à la hâte qu'ont les pessimistes ou les magnats du marché noir à convertir leurs avoirs en valeurs moins irréfutables, fussent-elles toiles et sculptures les laissant au demeurant assez froids — indépendamment de ces manifestations d'ordre privé nous en avons eu d'autres, émanant de l'initiative officielle.

Celle-ci n'a pas oublié les artistes prisonniers. Un train-salon leur a été consacré. Prolongement du Salon du Prisonnier, présenté au Musée Galliera, à Paris, en décembre 1941—janvier 1942, ce train, inauguré à Vichy le 25 septembre dernier, doit parcourir le Midi et le Centre, avant d'achever son périple à Montluçon, le 10 février 1943. A Toulon, puis à Marseille, au moment des graves événements de novembre, nous ignorons ce qu'il est advenu de lui... Comme il ne pouvait séjourner à Lyon, pour des raisons techniques, une exposition permanente a été organisée dans cette ville, avec l'aide des „Amitiés Africaines“, du 22 octobre au 15 novembre. De même à Nice où un Salon du Prisonnier a été visible du 3 au 22 novembre. Ces manifestations qui ont la prétention, à notre avis un tantinet excessive, d'être un fidèle reflet de la vie des camps, semblent avoir néanmoins la faveur du public.

Dans un autre ordre d'idée — beaucoup plus intéressant celui-là — le Gouvernement s'est attaché au problème délicat de la Reconstruction. Le manque de matériaux, de matières premières et sans doute aussi de main-d'oeuvre n'ayant pas permis la reconstruction immédiate des immeubles détruits à la suite de la campagne de 1939—1940, il en résulta un certain flottement que le Commissariat à la Reconstruction Immobilière utilisa habilement pour mettre sur pied un plan général d'inspiration régionale et traditionnaliste. Ainsi était évitée la fâcheuse erreur qui avait présidé aux réédifications hasardeuses et hâtives entreprises au lendemain de la guerre de 1914—1918. A l'élaboration de ce plan, le Commissariat convia tous les architectes français. Et il n'eut garde, lui non plus, d'oublier les architectes prisonniers. Pour eux il institua un concours d'études régionales d'architecture doté de 400.000 francs de prix. Du fond de leurs Orlags et de leurs Stalags d'Allemagne ils répondirent nombreux. 90 projets auxquels avaient travaillé — dans quelles conditions! — plus de 160 architectes parvinrent en France. Du 1er au 15 octobre dernier la totalité de ces oeuvres put être admirée par les Parisiens, au Palais de Chaillot, avant de l'être à Vichy, puis, du 21 novembre au 6 décembre, au Palais des Beaux-Arts de Lille, à l'exposition consacrée à „L'Habitation du Nord“.

Nous avons signalé, en temps voulu, l'effort accompli au camp de Willenberg par notre camarade Lucien Beun qui avait été le seul architecte du Stalag à participer à ce concours. Son envoi (plans et maquettes) fut très remarqué par le jury qui vient de lui décerner le 4e prix, avec attribution d'une prime de 5.000 francs. Le fait que ses projets relatifs au concours urbain, projets exécutés dans le style flamand le

plus caractéristique, aient particulièrement retenu l'attention des commissaires est significatif de l'orientation qu'ils pensent donner à la Reconstruction française. La rénovation de nos architectures régionales, si riches en détails harmonieux, est une initiative infiniment heureuse. Savoir que l'ambiance de nos villes et de nos bourgs ne sera pas altérée par des non-sens d'un modernisme outrancier est réconfortant. Si nous étions tentés d'en douter il nous suffirait de nous pencher sur les plans d'aménagement de Valenciennes ou de Gien, par exemple, pour nous en convaincre. L'avenir subsiste du passé.

J.-M. Lannegrand d'Augimont

COMITE D'ETUDES

N'avez-vous jamais été surpris de voir combien ce qui a été écrit il y a quelques années demeure d'actualité et comme il est facile de le constater tous les jours. Vous entendez souvent dire de quelqu'un qu'il a ou qu'il n'a pas de caractère! Or il faut en avoir! Et nous allons essayer de montrer que c'est non seulement très important mais que l'éducation du caractère est une nécessité absolue.

Avez-vous remarqué que la matière a su prendre sur notre vie, sur notre âme même une force et une puissance impressionnante, malgré tous les triomphes de l'esprit. Notre savoir si complet soit-il, ne nous empêche pas de montrer une ignorance totale de ce qui est mal et de ce qui est bien; si nous concevons de l'admiration pour de belles découvertes, nous oublions souvent que nous laissons de côté notre personnalité, notre caractère, et je songe à cette phrase de Pestalozzi, vieille d'il y a cent ans c'est vrai, mais combien actuelle: „Un siècle peut avoir fait de grands progrès dans la connaissance du vrai et pourtant être resté fort en arrière dans la volonté du bien.“

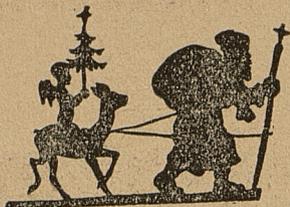
Ce qui a été découvert dans les siècles passés, il ne s'agit



noël de demain

pas de l'amoindrir, mais si nous voulons en tirer un profit, il faut une culture de l'âme et le souci de ce qui fait le caractère. Il faut du caractère pour que les tentations multiples qui croissent en même temps que nos besoins ne deviennent pas trop tyranniques. C'est une nécessité de revenir à la vie intérieure pour redonner et remettre au premier plan ce qui fit l'honneur de la civilisation, c'est-à-dire un caractère puissant consolidé par la maîtrise de soi, un culte du sacrifice et de l'amour.

Avez-vous songé au nombre d'hommes qui vit heureux grâce à ceux qui les ont précédés? Combien peu parmi eux



revoient la peine et le labeur qu'il a fallu dépenser pour leur préparer cette existence? Songent-ils que s'ils se laissent aller, s'ils s'amollissent, c'en est fait non seulement de leur propre existence, mais encore de celle de leur Pays?

Il faut donc réagir! Vous pouvez voir qu'on essaie de toutes parts et dans tous les domaines. Il me semble que c'est vers l'enfant, vers l'école, vers le jeune âge qu'il faut se diriger et débiter! Nous devons préparer l'enfant dans son corps et dans son intelligence certes, mais aussi dans son caractère et lui apporter la plus grande considération afin qu'on arrive à juger de la valeur de l'élève, puis plus tard de l'homme non seulement d'après sa puissance physique et sa qualité intellectuelle mais en tenant compte de son caractère.

Nous ne pouvons pas rester insouciant, nous laisser vivre; nous devons montrer par nos actes de tous les jours, par nos pensées, que nous avons du caractère, que plus que jamais nous savons le présenter sous sa forme la plus heureuse, car si le destin de la vie est plein d'embûches seul un caractère bien trempé peut les surmonter, ainsi que nous en faisons l'expérience tous les jours. Et c'est pourquoi, en pensant à vos filles, à vos fils, ne négligez pas la part du caractère dans leur éducation! Faites d'eux des valeurs morales, qui ne se laisseront pas abattre, mais se montreront ces âmes valeureuses dont notre Pays a tant besoin. Les éducateurs de France seront là pour vous aider de toutes leurs forces, de tout leur cœur!

Jean Aufray

DISCUSSION PREPAREE

SOVERAINETE NATIONALE

Le souverain est celui qui commande et qui contraint sans être lui-même commandé ni contraint: la souveraineté est la faculté de commander et de contraindre sans être soi-même commandé par une autorité supérieure, c'est-à-dire plus puissante. Souveraineté implique force et puissance; cela découle de la définition même. Mais il ne suffit pas d'une définition commentée pour accepter la chose: de tous temps, les hommes, et surtout les hommes libres, ont voulu connaître la nature des forces auxquelles ils sont soumis, car un homme libre entend discuter toute adhésion de sa personne au milieu qui l'entoure.

Dans le domaine physique, cette discussion des forces naturelles a libéré l'homme des premières frayeurs et des premières superstitions; et si nous ignorons encore ce qu'est l'Energie, du moins ne la définissons nous plus; nous en dominons bien des formes et nous continuons à chercher à dominer celles qui nous échappent encore (force des marées, électricité de l'atmosphère...). Cette domination n'est d'ailleurs qu'une simple domestication, un usage conscient d'une force dont nous ignorons la nature: mais cet usage domestique de nos premiers dieux nous permet d'aménager commodément notre vie matérielle.

Il en est de même dans le domaine social: l'analyse de bien des dogmes sociaux doit permettre à l'homme d'aménager commodément sa vie sociale au lieu de la soumettre aveuglément à des lois à l'origine religieuses; la connaissance des forces sociales doit permettre de les utiliser pour améliorer la structure de la Société. Mais une analyse en science sociale est chose délicate: elle touche à des choses abstraites et la démonstration de la justesse d'une conception nouvelle n'est jamais évidente: malheur à celui qui critique trop tôt l'ordre établi! Et cependant, ils furent révolutionnaires au

même degré, ceux qui s'attaquèrent les premiers aux mystères des forêts, celui qui démontra la rotation de la Terre, et ceux qui, avant la prise de la Bastille, avaient réfléchi aux bases de l'organisation du régime, et à la transformation de leur Société.

Vous voyez par là l'importance pratique de l'analyse de concepts abstraits qui sont le fondement de notre Droit. En cette période de crise constitutionnelle, il a paru d'actualité de reprendre l'une des notions fondamentales de Droit Public, de retracer l'évolution historique de cette notion de souveraineté dont il convient peut-être de rechercher une analyse nouvelle.

La souveraineté de droit divin

Dès la plus haute antiquité, ce droit de commander qui constitue l'élément de la souveraineté est un droit tenu de Dieu. Les premiers souverains furent les prêtres de la Cité: il semblait naturel que les prêtres représentants des divinités, exerçassent le pouvoir temporel, complément du pouvoir spirituel. Puis avec le développement des sociétés, une division du travail s'est imposée au moment où les charges temporelles furent telles qu'un organe social dut s'y spécialiser; mais alors si les prêtres durent abandonner le Pouvoir, ils en conservèrent le contrôle spirituel: les rois ou les consuls qui exerçaient la souveraineté ne devaient-ils pas obéir en premier lieu aux divinités de la Cité de qui ils tenaient le sceptre grâce à la qualité de leurs offrandes ou de leurs sacrifices!

Avec le Christianisme, la notion de la souveraineté se précise dans ce sens; les rois sont les représentants de Dieu sur Terre, représentants à qui Dieu a confié la mission de gouverner les peuples selon leur conscience et sous leur responsabilité: ils devront compte à Dieu des actes de leur règne. Pour leur permettre d'exercer leurs fonctions, ils reçoivent un sacrement particulier: le sacre n'est pas seulement une manifestation solennelle, la fête du couronnement; c'est avant tout un sacrement religieux, qui en déléguant au Roi partie de la puissance de Dieu légitime la souveraineté royale. Cette délégation spirituelle est parfois soulignée par l'attribution de pouvoirs surnaturels, comme de guérir par le toucher certaines maladies (les écrouelles).

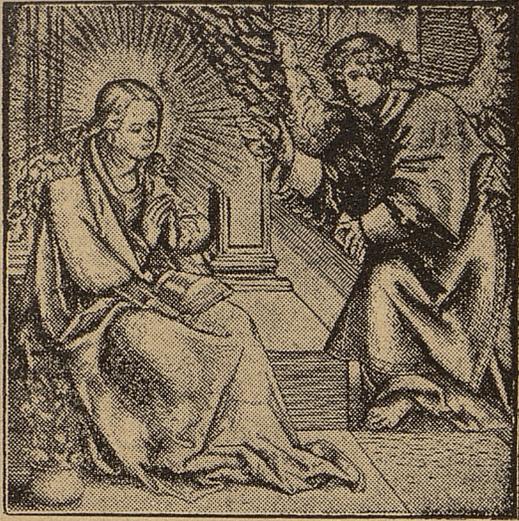
Cette théorie de la souveraineté de Droit divin a été universellement admise en Europe dès l'origine de la Chrétienté jusqu'à la Révolution française: en faisant une part totale à l'idée religieuse, elle s'harmonise parfaitement avec une Société où le sentiment religieux est non seulement très fort, mais encore le seul mobile de la vie sociale.

Mais dès le 15^e siècle, nous assistons à un nouvel effort de l'humanité pour s'affranchir du milieu physique où elle vit: les grandes découvertes marquent le début des temps modernes où l'activité des hommes va se substituer pour partie à la méditation de l'ère précédente... Le développement de l'Industrie et du Commerce va faire naître de nouvelles forces qui au 18^e siècle auront une importance sociale supérieure à celle de la Religion dont les esprits se détachent d'ailleurs en nombre toujours plus élevé. Dans ces conditions la délégation par le sacre de la puissance divine ne suffisait plus à légitimer la souveraineté: la crise structurelle de 1789 pose le principe de la souveraineté nationale.

La souveraineté nationale

Ce principe attribue la souveraineté à la Nation, qui en délègue l'exercice à certains de ses membres. En conséquence, ceux-ci, les gouvernants, doivent rendre compte de leur action aux gouvernés, c'est-à-dire à la Nation tout entière; ces compte-rendus se font selon une technique variée: élections; plébiscite, référendum etc... Mais là encore il ne suffit pas de poser le principe et d'en indiquer les conséquences, encore faut-il expliquer la pensée philosophique qui en est à l'origine. Cette pensée, c'est celle des philosophes du 18^e siècle, qui dans leur diversité ont accompli en matière sociale un travail d'affranchissement analogue à celui des promoteurs des découvertes du 15^e siècle. Parmi eux, deux noms sont présents à toutes les pensées, tellement l'influence de Voltaire et de Rousseau fut alors dominante. Disons de façon toute simpliste que l'un par son esprit a grandement contribué à démolir l'ordre politique de son temps et que l'autre, avec son Contrat social a proposé une philosophie dont les principes individua-





l'annonce faite à Marie
par Cranach le Vieux



la naissance du Christ
par Martin Schongauer



l'adoration des Rois
par Albrecht Dürer



le repos durant la fuite en Egypte
par Lucas de Leyde

autour de la divine nuit

par quelques maîtres des XVe et XVIe siècles



listes s'opposaient aux principes totalitaires du monde chrétien. Le postulat du contrat social est que l'homme, né indépendant, aliène partie de son indépendance en faveur de la Société qui, en contre partie lui assure divers avantages. Cette Société acquiert donc sur les individus un pouvoir de coordonner leurs activités, dont l'origine est dans l'abandon par ceux-ci de leur indépendance naturelle: lorsque la Société constitue une Nation, ce pouvoir n'est autre que la souveraineté dont elle confie l'exercice à ceux de ses membres qui sont agréés par les autres. La base philosophique du principe de la souveraineté nationale est donc ce postulat que les hommes nés libres et égaux en droit, aliènent partie de leur liberté au profit de l'Etat.

Mais dans son application pratique, ce postulat suppose cet autre que les hommes nés libres et égaux en droit, demeurent en fait sensiblement égaux; ou tout au moins que l'inégalité des conditions humaines ne soit pas telle qu'il soit absolument impossible à un individu d'exercer son droit naturel de souveraineté, ou d'exercer telle fonction à laquelle il aspire. Ce principe pouvait être sous-entendu à cette époque où, à l'exemple des gouvernants, „chaque grenadier avait son bâton de maréchal dans sa giberne“. Mais avec l'accalmie de la fièvre révolutionnaire, les conditions de naissance et de fortune reprurent leurs droits, et ceux-ci furent d'autant plus consolidés que l'avènement de la grande industrie devait graduellement scinder la Nation en plusieurs classes: la classe dirigeante, la classe moyenne de moins en moins nombreuse, et le prolétariat à qui l'accès à la direction des affaires tant privées que publiques devenait de plus en plus incertain. Au surplus, la classe dirigeante détenait le pouvoir moins par le choix de l'ensemble des citoyens ou par ses propres mérites que par le fait d'une concentration héréditaire entre un nombre de familles peu élevé de la force principale d'un Etat moderne: la puissance économique. Dans ces conditions, une révision de la notion de souveraineté s'imposait: cette révision est l'objet de la crise de structure actuelle.

Evolution moderne du principe de souveraineté

Le principe de souveraineté nationale conduit, dans l'application, à instituer des gouvernements majoritaires qui détiennent le pouvoir en vertu de la convergence des votes exprimant l'accord des volontés de l'ensemble des citoyens.

Nous venons de dire que cela suppose une certaine identité des intérêts-ou si vous préférez, une différenciation de ces intérêts assez restreinte pour que les mesures gouvernementales soient également profitables ou également préjudiciables aux intérêts de chacun. Mais dès l'avènement de différenciations marquées dans le groupe social, une telle législation devient humainement quasi-impossible: au nom de l'intérêt général que personne ne songe à préciser, les intérêts particuliers s'affrontent et le gouvernement majoritaire, livré aux coalitions éphémères du nombre, est bientôt soumis aux intérêts particuliers. D'où une législation chaotique, variant avec le type de ces intérêts au Pouvoir.

Cette législation d'intérêts a bientôt été dénoncée par ceux-là même qui en supportaient le poids, et n'a pas manqué d'illustrer le thème de la lutte des classes: aussi bien le prolétariat a-t-il prôné vigoureusement l'institution d'un gouvernement de classe-la classe dirigeante devant être, de par la loi du matérialisme historique la classe prolétarienne. Dans ce système de gouvernement, institué notamment dans la Russie des Soviets, l'exercice de la souveraineté appartient à une minorité: le Parti; la masse n'ayant aucune autre action

politique que son inertie, voire même n'ayant aucun „droit de cité“ en raison de son inertie même.

En réaction à la fois contre ce système minoritaire, et le gouvernement des „féodalités économiques“, déformation du système majoritaire, la Révolution Nationale a institué un système nouveau, dit système communautaire. Malheureusement, la définition juridique de ce système n'a pas été formulée. Ce système relève d'une simple tendance d'esprit, qui insiste sur la communauté des intérêts des membres d'une même Nation; mais cette communauté d'intérêts n'est pas analysée, elle reste du domaine du postulat et de l'intuition. Et toute communauté ayant un Chef — c'est le second postulat —, ce sens communautaire est déterminé par l'intuition et le sens moral de ce Chef. Cependant, tout en revenant ainsi sur l'individualisme du 18^e siècle, on maintient dans une certaine mesure le principe de la souveraineté nationale: non seulement il est prévu la ratification de la Constitution nouvelle par la nation, mais encore le Gouvernement s'est entouré de conseils où, à côté des élus, représentants de la Nation selon la formule majoritaire, siègent des personnes qualifiées par leur compétence, c'est-à-dire l'expérience acquise dans l'exercice de leurs fonctions. Cette modification de la composition des Conseil suggère une nouvelle analyse de cette notion de souveraineté nationale.

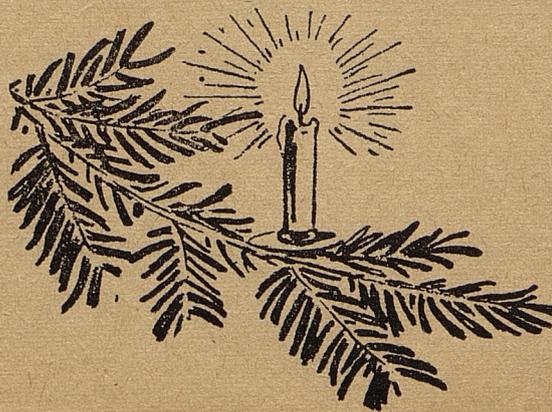
La souveraineté, postulat social

Les analyses précédentes portaient d'un élément extérieur au groupe social, et légitimaient la souveraineté en faisant intervenir un contrat entre cet élément et le groupe: contrat unilatéral de la divinité déléguant une famille au gouvernement du groupe, contrat bilatéral entre le groupe et l'homme naturel. Ces analyses, satisfaisantes au début finirent par s'opposer aux faits sociaux-et il semble que cela soit dû au point de départ, qui est un élément extérieur au groupe social, et non ce groupe lui-même.

En ce qui concerne le système minoritaire, basé sur la lutte des classes ou des partis, la critique est différente: l'analyse part bien d'un fait social, qui est l'existence à l'intérieur d'une Société de groupes différenciés ayant des intérêts particuliers opposés, mais elle prend ce fait social en l'isolant, en le dissociant du tout, et non comme constituant une partie de ce tout qu'est la Société. Le Parti est distrait de l'Etat qu'il tend à dominer, au lieu de continuer à être partie intégrante de l'Etat.

La théorie communautaire commet l'erreur inverse: prenant le groupe social dans son ensemble, la Société, elle ignore l'existence à l'intérieur de ce groupe de catégories différenciées, de classes opposées. Elle écarte „ce qui divise pour ne considérer que ce qui unit“. Or il ne suffit pas de nier l'existence de faits sociaux qui ont démontré — parfois trop — leur vitalité, pour les supprimer. Et cependant ces deux systèmes, minoritaire et communautaire, me semblent renfermer chacun une grande part d'exactitude: l'un en considérant la souveraineté sous l'angle d'une force, l'autre en insistant particulièrement sur la cohésion, naturelle et non imposée, que doit avoir tout groupe social, le relâchement de cette cohésion pouvant entraîner la dissolution du groupe.

Nous avons déjà indiqué que, par définition, souveraineté implique puissance, force. D'autre part, l'existence de Sociétés, de Nations est un fait, et par définition ces groupes sont constitués par un ensemble dont tous les membres ont la volonté de vivre en commun. Constaté que ce groupe social, cette Nation, dispose d'une force, d'une énergie propre; lui reconnaître la possibilité de commander aux membres qui le composent c'est énoncer une propriété; ce n'est pas l'expliquer, encore moins la démontrer. C'est donc énoncer un postulat qui, comme tout postulat, ne peut être démontré ni expliqué par une délégation divine, un contrat social, ou toute autre théorie métaphysique dont nous avons vu l'insuffisance: il n'y

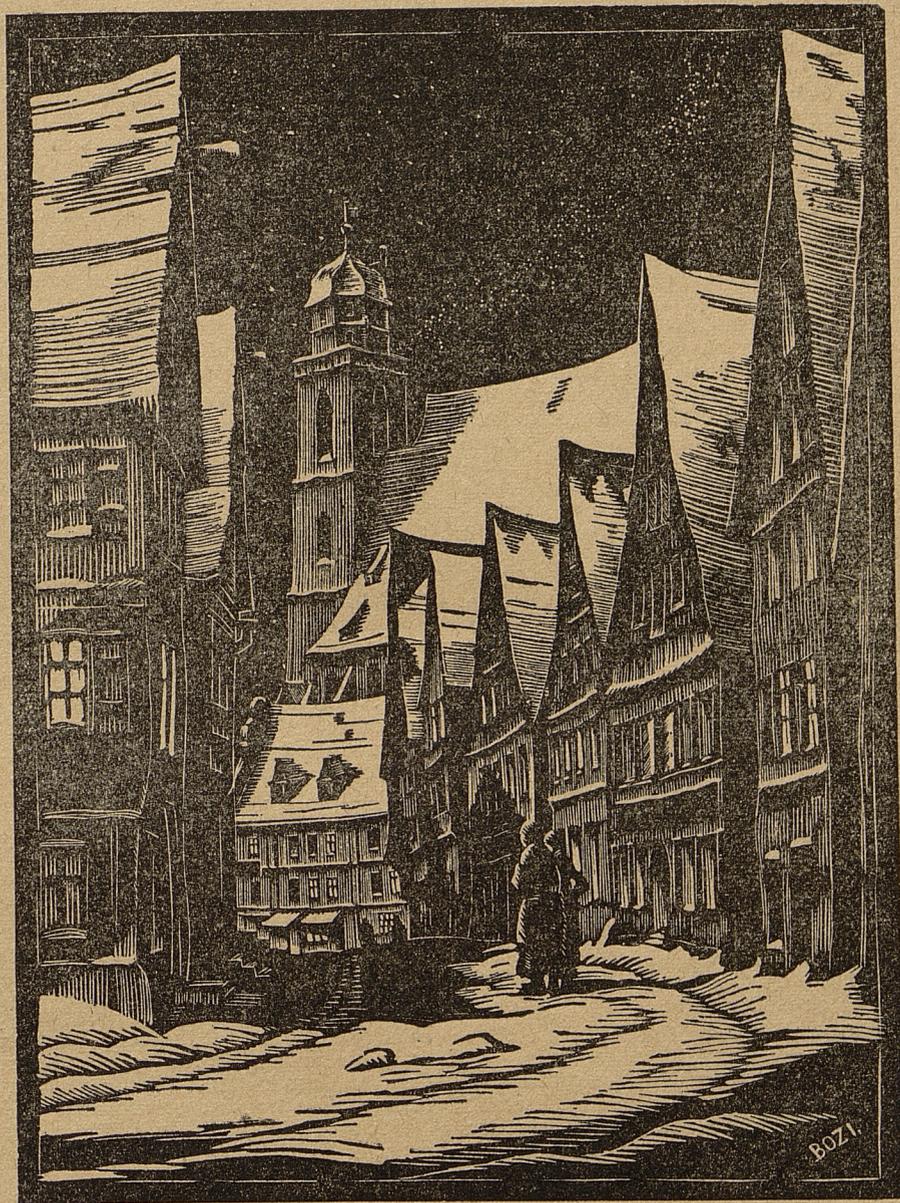


a qu'à l'admettre ou à le rejeter. J'en propose l'admission comme par ailleurs et pour des raisons de commodité on admet le postulat d'Euclide, par ce qu'il est un fait d'observation de vie courante que toute Société dispose d'un pouvoir sur ses membres, et qu'il est normal que la Nation ou l'Etat, qui est la Société humaine la plus large et la plus cohérente, dispose du pouvoir le plus fort, du pouvoir souverain. Il ne serait pas absurde non plus de rejeter ce postulat de souveraineté nationale, et de poser un principe différent, mais la construction sociale qui en découlerait me paraît moins commode: admettez le postulat de la souveraineté de droit divin, et essayez de gouverner selon votre conscience sans tenir compte des réactions du groupe social, vous verrez bien si un mouvement type 1830 ou 1848 ne vous rappellera pas l'existence de ce groupe, dont le gouvernement vous sera alors plus difficile, car il sera plus malaisé de diriger ses mouvements.

Mais là encore, il ne suffit pas d'accepter un postulat;

mination d'un groupe sur l'ensemble. On a assez heureusement appelé ces groupes dissidents des féodalités modernes, tellement souveraineté implique aussi communauté, totalité.

Rechercher ce que sont ces forces élémentaires, cela revient à rechercher quels groupes sociaux constituent la Nation, c'est vouloir répondre à la question éternelle: qu'est-ce que l'Etat? Cette extension du sujet n'est nullement une confusion: il n'y a pas plus imprécision à passer de l'attribut au sujet (de la souveraineté à l'Etat) que inversement passer de la négation de l'Etat à celle de la souveraineté, par exemple dans la formule courante „constituer un Etat dans l'Etat“, formule qui indique la rupture du système de forces composant la souveraineté par l'action dominatrice de l'une des composantes. Les réponses à cette question vont varier non seulement avec les époques, mais aussi avec les Pays, puisque à un moment donné, aucun Etat ne se trouve avoir évolué historiquement dans les mêmes conditions que l'Etat voisin.



l'analyse doit permettre, en partant de cette base, de proposer une construction.

La souveraineté nationale apparaît donc être une force, une énergie sociale d'un groupe, la Nation: nous dirons, en nous servant du langage de la Mécanique, que cette force-dont nous ignorons la nature — est la résultante d'autres forces, celles-ci étant celles des éléments qui composent le groupe social. Ces éléments, d'après le postulat admis, ont une force propre; par leur réaction politique, ils constituent un ensemble: la Nation; par réaction analogues de mécanique sociale, les forces élémentaires correspondantes composent la résultante du groupe: la souveraineté. La souveraineté apparaît donc devoir ne pas écarter les particularismes qui s'opposent, mais au contraire les rassembler, les composer en une **communauté cohérente**, en un équilibre de forces qui soit stable. Isolez ou écarterez l'une de ces forces, le système s'écroule, il n'y a plus souveraineté; il y a lutte de forces et tentative de do-

Essayons à titre d'exemple, l'analyse pour le Pays que nous connaissons le mieux: la France de 1939.

Quels sont les groupes sociaux qui composaient la France de 1939? Intuitivement, nous les divisons en deux: le groupe économique et le groupe politique. Nous voici ramenés à ces forces économiques qui, dans la France de 1939, malgré une ébauche de Conseil National Economique, étaient inorganisées. Mais, qu'il s'agisse des secteurs de l'Industrie, de la Banque ou des Assurances, chacun de ces sous-groupes était très puissant matériellement. Quant aux forces politiques, dont la puissance est d'ordre spirituel, elles comptaient notamment: l'Eglise, les partis politiques plus ou moins organisés, les formations syndicalistes, etc... La souveraineté résultait de l'agencement de ces divers groupes, chacun ayant dans l'Etat une influence en rapport avec son importance. Mais que l'un des groupes, ou un bloc de groupes alliés, mettant à profit son influence même dominante, cherche à faire échec aux

autres groupes, à annihiler par la force leur influence, fut-elle simplement morale, il n'y a plus souveraineté, mais tentative de dictature de ce groupe sur l'ensemble: ces luttes d'influence rappelaient les luttes de féodalité.

Evidemment, l'importance relative de ces groupes à l'intérieur de la Nation peut varier, et il devient légitime que leur influence varie dans le même sens. Ces variations ne se font pas sans heurt, car chacun des groupes tend à maintenir sa part d'influence dans l'Etat: rappelons-nous seulement la résistance des Catholiques à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette loi, votée à l'occasion d'un conflit extérieur, enlevait aux cultes le caractère de service public, et consacrait le fait que depuis longtemps le pouvoir de l'Eglise en tant que force politique était contesté par la majeure partie de la population française. Mais revenir sur cette loi pour donner à l'Eglise l'importance politique (au sens très large) qu'elle peut avoir chez nos amis Belges par exemple, alors que son influence relative ne s'est pas accrue chez nous, serait une erreur qui pourrait entraîner dans les années suivantes une réaction au sens mécanique du terme; réaction qui, comme toute réaction pourrait ramener les choses au delà du point de départ. De même toute tentative inverse, tendant à s'opposer à toute manifestation du culte alors qu'une minorité importante le pratique serait une erreur de même nature, qui ramènerait une réaction en sens contraire.

En d'autres termes, et de façon générale, l'influence de chacun des groupes composant l'Etat, détenteur de la souveraineté nationale, doit être déterminée non en fonction des préférences ou des croyances de certains, mais en fonction de leur importance relative dans le groupe social: c'est en ce sens que souveraineté implique totalité ou communauté. Et il n'appartient à personne qui soit au pouvoir, de donner arbitrairement une puissance artificielle à telle force composante qui lui agrée, sous peine de faire apparaître, à des échéances plus ou moins lointaines des réactions: selon leur importance, ces réactions seront des révolutions ou contre-révolutions, ou de simples mouvements d'organisation intérieure, dont le résultat tend à donner à cette composante l'influence relative qui lui reste, après sa tentative de domination sur le groupe entier; en un mot, dont le résultat tend à reconstituer la souveraineté.

Si cette analyse est exacte, nous (ou nos descendants) devrions constater, à la fin de cette crise de structure, l'avènement d'une nouvelle forme d'Etat, où les forces économiques, enfin organisées participeront directement au Pouvoir, concurremment avec les anciennes forces politiques; mais avant d'arriver à la forme d'équilibre qui correspond à cette notion de souveraineté nationale, bien des essais auront été tentés, tant il est vrai que si le langage mathématique permet d'illustrer une discussion en matière sociale, les formules mathématiques sont inaptes à donner la solution des difficultés que ces discussions font apparaître.

Jean Goubert

COURRIER DES SCENES

Kdo 147. „Puis donc que PRESENCE nous convie
Nous satisferons notre envie
De louer de notre Studio
Toute l'ardeur au Kommando...“

et nous reprendrons l'historique du Studio 147 dont la première manifestation remonte à deux ans.

Les premiers spectacles ne se composaient que d'un tour de chant ou de crochets. Puis suivirent les chœurs „Kartoff“ composés et dirigés par Ph. Le Brun. Ensuite sous la direction de Roger Laborde le Studio 147 donne de véritables spectacles. Le premier fut „Fanny“, de M. Pagnol, présenté en deux fois

pour mieux aviver notre curiosité, notre désir de voir ses aventures jusqu'à leur dénouement.

Pour permettre la présentation d'une pièce à grand spectacle, la troupe nous offrit des soirées de véritables variétés complétées par „Le Commissaire est bon enfant“, „Le gendarme est sans pitié“; et ce fut „Amour toujours, Amour tout court“, textes et couplets de Lucien Bocquet, musique nouvelle de Arthur Pédraglio.

Les fêtes de Noël 1941 nous valurent tour à tour des jeux radiophoniques à l'instar de J. Nohain, suivis d'une Messe de Minuit (à 23 H.) et le lendemain un sketch et des chansons nouvelles (des auteurs déjà cités) un conte de Noël, et pour terminer ces trois jours de gala, „La Mairaine de Charley“ de Maurice Ordeneau et Brandon Thomas.

La nouvelle année débuta par la poésie: Musset, de qui Bocquet, Mulliez, Vandereecken nous déclamèrent des vers avant la présentation de „On ne saurait penser à tout“. Puis ce fut „Marius“, précédant une production 100 % du Kdo, qui fut le clou de la saison: „Une Princesse s'ennuyait...“ texte de Bocquet, musique nouvelle de Pédraglio, décors de Fidanza. Avec „Le Mari, la Femme et l'Amant“ de Sacha Guitry, nous revenons tellement à la vie moderne que notre metteur en scène a monté un ascenseur sur la scène. Le spectacle d'octobre se composait de „Un caprice“ de Musset et de „Gringoire“ de Th. de Banville.

Il ne faut pas oublier l'orchestre, qui au cours des spectacles, meuble les entr'actes.

Tous, acteurs, musiciens, décorateurs prennent chaque soir sur les heures de loisir le temps nécessaire à la préparation et à la réussite du prochain spectacle: jamais une défaillance, jamais une interruption. Je ne puis les citer tous, mais que tous trouvent ici, toute la reconnaissance des 250 camarades du Kdo, qui puisent dans leurs spectacles les quelques heures d'oubli à leur triste situation de P. G.

En dehors du théâtre, l'activité du Kdo 147 s'étend aux sports (une coupe de foot-ball a été disputée par 6 équipes à la Pentecôte) une exposition de travaux de nos camarades a eu lieu en septembre 1941 (peinture, dessins, travaux du bois) tandis que Main et Mulliez ont pendant un an dirigé un cercle d'études, traitant au mieux de divers sujets: Famille, Education, Métier, Agriculture, Art, Musique...

Du fond du coeur, merci à tous ceux qui, sous des formes différentes, ont contribué aux distractions du Kommando.

Pierre Gilbert

Kdo 123. Le Coucou enchaîné a donné le Dimanche 8 Novembre sa première représentation, avec le concours de l'orchestre de Gravenstein. Programme de variétés avec tour de chant et deux comédies: „Une Cliente difficile“ et „Le gendarme est sans pitié“. Très bonne soirée récréative pour les hommes du Kommando. Buzelin, acteurs et décorateurs se sont donnés à fond pour le démarrage du Théâtre.

Huygebaert

Kdo 9. Séance de Music-Hall du 15 Novembre. La soirée, qui dura 3 H. 1/2 sans une minute d'arrêt, débuta par une marche nouvelle, donnée en ouverture par l'orchestre, marche créée par notre ancien camarade Jules Louviers qui, de son Kdo de Darmstadt, ne nous oublie pas. Après les danses mimées des Max Brothers Bruder Frères, vinrent des chansons militaires sur décors appropriés, dont les plus goûtées furent „Le Corsaire“, la „Lettre au Prisonnier“ et „La Mise en Boîte“. Puis ce fut „Octave“, pièce en un acte d'Yves Mirande, et en 2^e partie, un sketch de notre camarade Dandin: „Un Drame dans le Grand Monde“, loufoquerie à la Pierre Dac, qui fut rendue avec entrain, et déchaîna le fou rire de l'assistance.

A noter également le Jazz dirigé par La Couture sous les conseils de Dendal

D'après E. Martin

